

BULLETIN DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10 rue de Solférino 75341 PARIS CEDEX 07

TÉL: 551 64 67



BULLETIN MENSUEL N° 169 - JANVIER 1976

SNTRS - CGT :
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

LA MEILLEURE CARTE DE VOEUX : LA CARTE DE LA CGT !

par Guy DUPRE
Secrétaire Général

En ce début d'année où chacun présente ses vœux, ceux du Président de la République aux Français ont l'originalité de varier chaque année en fonction de la conjoncture.

Par contre, les "étrennes" qu'il nous offre depuis qu'il est au pouvoir sont dans la continuité de sa politique : le mois de janvier 1976 sera marqué par toute une série de hausse des prix qui vont encore aggraver le niveau de vie des travailleurs et de leur famille.

Après nous avoir promis en septembre dernier la "sortie du tunnel", la réalité d'une situation catastrophique qu'il est difficile de cacher, conduit GISCARD à nous assurer maintenant que "l'horizon s'éclaircit" pour 1976.

Cette déclaration optimiste est contredite par les faits, la hausse des prix se poursuit après avoir atteint près de 15 % en 1975, et la barre des 1.500.000 chômeurs est maintenant franchie. Pour des millions de Français la situation s'est dégradée constamment et la gestion d'un budget de plus en plus étriqué est devenue la préoccupation principale.

Les pages de ce journal ne suffiront pas à faire le bilan de faillite de ce pouvoir qui a tenté de faire supporter par tous les moyens les conséquences de la "crise" aux travailleurs, pour préserver et augmenter les profits de quelques grandes sociétés capitalistes françaises et multinationales.

L'année 1975 a connu une aggravation considérable de la situation économique et sociale, le démantèlement du potentiel national CEA, informatique, etc... a atteint un niveau qui compromet gravement l'avenir du pays, et le pouvoir responsable de ces méfaits a sacrifié encore plus notre recherche scientifique sur l'autel du profit.

Le "ça ira mieux demain" accompagné de l'autoritarisme renforcé et de la repression est devenu une méthode de gouvernement, cette fois-ci on nous promet que 1976 sera "l'année de la qualité de la vie".

C'est certainement pour inaugurer cette nouvelle forme magique qu'à l'occasion du nouvel an, lorsque les chômeurs de Triton, d'Ideal Standard et de Chaix sont venus à l'Elysée présenter - à leur manière - leurs vœux, en

demandant que "la qualité de leur vie" soit améliorée par la préservation de leur emploi, qu'ils ont été sauvagement matraqués.

En fait le budget 1976 établi par le gouvernement apporte la preuve qu'il n'entend nullement améliorer la vie de la population, puisqu'il comporte une diminution de 19 % des crédits des équipements collectifs et 60 milliards d'impôts nouveaux et de taxes supplémentaires qui frapperont en priorité les travailleurs.

Pour les personnels du CNRS et de l'INSERM victimes comme toutes les catégories d'agent de l'état des conséquences de cette politique sur leur niveau de vie et leurs conditions de travail, l'année 1975 restera marquée par le pas qualitatif franchi par le pouvoir dans l'asservissement de la recherche publique aux profits des grandes sociétés privées.

Mais, dans notre secteur de la recherche comme dans d'autres domaines, il est une autre caractéristique de l'année qui vient de s'écouler, ce sont les luttes nombreuses et diversifiées qui ont traduit le refus des travailleurs de supporter les frais de la crise.

On peut s'imaginer ce qu'aurait été la situation sans l'action syndicale permanente qui a permis de limiter les conséquences de la crise, et qui a fait reculer l'idée qu'on ne pouvait pas se battre - et obtenir des succès - en période économique difficile.

La voie est donc tracée pour tous les travailleurs scientifiques, au moment où vont s'appliquer concrètement dans tous les laboratoires les dernières décisions autoritaires du Pouvoir en matière de recherche, il faut développer l'action unie de tous les personnels pour leurs revendications et pour une recherche conforme aux besoins sociaux, économiques et culturels de la population.

En présentant nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année aux adhérents du SNTRS-CGT et à leur famille, pour que nos souhaits ne soient pas formels, nous les invitons à participer plus encore à l'activité de leur syndicat et à son renforcement.

Chaque syndiqué doit convaincre ses camarades de travail que le meilleur moyen de réaliser leurs vœux c'est de prendre la carte de la CGT, que c'est un moyen sûr pour renforcer l'action indispensable pour les revendications et pour des changements politiques, économiques et sociaux fondamentaux.

NOS RETRAITES

au cnrs, à l'inserm,
au cereq, à l'anvar...

L'action de masse menée par la CGT en étroite collaboration avec la CFTD a permis d'imposer au gouvernement un certain nombre d'améliorations :

AU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE

- taux porté de 40 % à 50 % à 65 ans après 37 ans 1/2 de salariat
- bonification de 2 années par enfant pour les mères de famille n'ayant pas les 37 ans 1/2 nécessaires
- droit à pension dès le 1er trimestre de salariat donc suppression de l'obligation d'un minimum de 15 ans de salariat
- pension calculée sur les 10 meilleures années de salariat au lieu des 10 dernières années
- possibilités de cumul d'une pension personnelle et d'une pension de réversion de veuf ou de veuve
- possibilité pour les anciens combattants et prisonniers de guerre de prendre leur retraite au taux plein dans certaines conditions de durée de captivité
- double revalorisation des pensions par an au lieu d'une seule le 1er avril ce qui permet d'atténuer un peu l'effet de l'augmentation du coût de la vie.

I. R. C. A. N. T. E. C.

- capital-décès porté de 6 à 9 mois de salaire
- attribution de points gratuits :
 - . pour maladie à partir d'un mois au lieu de 3 mois et suppression de la nécessité d'une période de 18 mois entre 2 congés successifs
 - . pour le service militaire calcul basé sur la moyenne ANNUELLE des points acquis durant la carrière
 - . pour les femmes affiliées, un an par enfant élevé pendant 9 ans au cours de sa minorité
- suppression de la minoration entre 60 et 65 ans pour les anciens combattants et prisonniers de guerre
- reversion de 50 % de la pension de l'épouse décédée au VEUF de plus de 60 ans (limite : 26.000 points).

Ces mesures ont une portée immédiate très limitée : la sacro-sainte loi de non-rétroactivité empêche la plupart des retraités actuels d'en bénéficier.

Elles sont loin de satisfaire la revendication des travailleurs : DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS AVEC 75 % DE TOUS LES ELEMENTS DE LA REMUNERATION.

Une récente étude du CNRS faite à la demande des syndicats, sur des carrières théoriques a démontré qu'après 37 1/2 d'activité, le montant de la retraite ne dépassait que très exceptionnellement 55 % du dernier salaire.

QUE NOUS PROPOSE LE GOUVERNEMENT GISCARD POUR FAIRE FACE A LA PRESSION DES TRAVAILLEURS ?

- une mini-mesure accordant à quelques dizaines de milliers de travailleurs manuels leur retraite à 60 ans au taux plein S'ILS ONT COTISE PENDANT 43 ANS !
- un minimum vieillesse de 22 Fr par jour à partir du 1/1/76 pour 2 millions de personnes âgées ! 670 Fr par mois permettent-ils de vivre ? La CGT demande au moins 1.400 Fr.

Le gouvernement accompagne ces mesures d'une AUGMENTATION DE LA COTISATION OUVRIERE ce qui va encore diminuer le Pouvoir d'achat des travailleurs, car, paraît-il la Caisse de la Sécurité Sociale est en déficit !

Or le gouvernement et le patronat doivent (charges indues, cotisations patronales non payées, TVA sur les produits pharmaceutiques...) 30 MILLIARDS à la Sécurité Sociale alors que l'avancement de l'âge de la retraite à 60 ans au taux actuel, en admettant que la totalité des assurés la réclame, ne coûterait pas plus de 5 MILLIARDS.

ET LE C. N. R. S. ?

Sous la pression des syndicats il a constitué un groupe de travail syndicats-administration, qui s'est réuni 5 fois au cours de l'année 1975. Les travaux étant terminés, quel est son bilan ?

- 1) le bas niveau de nos retraites est désormais reconnu
- 2) L'IRCANTEC reconnaît désormais que son régime n'est pas adapté aux carrières longues comme celles du CNRS et propose de rencontrer en 1976, les Fédérations syndicales et les employeurs concernés (CNRS, INRA, Assistance Publique...) afin d'étudier une modification du mode de calcul.

- 3) Deux mesures importantes finançables directement par le CNRS sont proposées par le groupe de travail à la Direction du CNRS :
- attribution avant 60 ans d'une pension d'invalidité dès lors que celle-ci est reconnue par la sécurité sociale
 - institution d'un régime de pré-retraite à partir de 60 ans ce qui suppose que :
 - .le CNRS verse jusqu'à 65 ans 75 % au moins du dernier salaire
 - .le CNRS paie la totalité des cotisations à la sécurité sociale et à l'IRCANTEC sur la base du salaire entier, afin que la retraite soit pleine et entière à 65 ans.

Nous devons nous battre pour arracher la satisfaction de ces différentes revendications qui sera un nouveau pas en avant vers la TITULARISATION, solution globale de ces problèmes.

Il nous faut maintenant une réponse de la Direction du CNRS qui n'a que trop tardé et nous n'accepterons pas que les travaux du groupe "retraite" restent sans lendemain comme ceux du précédent groupe de travail en 1971. Nous ne nous contenterons pas de la publicité PREFON envoyée par la Direction du CNRS.

LA P R E F O N

La PREFON n'est qu'une assurance comme tant d'autres. Elle usurpe le nom de retraite complémentaire et entre fort bien dans les vues gouvernementales d'une retraite à 3 étages dont l'un ne serait payé que par les salariés.

Notre syndicat a déjà dénoncé la MRIFEN et la PREFON dans une lettre ouverte au Directeur Général du CNRS le 5 avril 1973 car de tels systèmes en période d'inflation constituent un véritable vol.

En effet : la PREFON déclare assurer à 65 ans un pouvoir d'achat mensuel égal à 442 F de nos francs actuels à un agent qui a cotisé pendant 45 ans sur la base de 73 F/mois. Mais l'argent se dévalue et la PREFON prétend en tenir compte par une revalorisation annuelle de 4 % qui la conduira à verser 2.582 F dévalués.

Or l'INSEE lui-même annonce une dévaluation de 10 % ; pour garder le pouvoir d'achat de 442 F de nos francs actuels il faudrait recevoir 32.208 F soit plus de 12 fois ce qu'accorde la PREFON.

En réalité comme la dévaluation est d'environ 15 % (indice CGT), il faudrait recevoir 238.194 F soit PRES DE 100 FOIS CE QU'ACCORDE LA PREFON !

Un autre calcul montre que pour récupérer le pouvoir d'achat versé par l'agent à la PREFON, sur la base de l'indice INSEE il devrait vivre jusqu'à 104 ans et sur la base de l'indice CGT jusqu'à 235 ans !

Voilà pour quel profit les compagnies d'assurance soutiennent si apremment les régimes capitalistes, générateurs d'inflation et se disputent la gestion des Caisses de Prévoyance.

Seuls les systèmes indexés sur les rémunérations, tels celui des fonctionnaires, peuvent apporter une véritable garantie contre l'érosion de la monnaie.

Alice BERNET
Membre du Bureau National

~ HORS STATUTS ~

halte aux licenciements

Les décisions gouvernementales sont enfin connues. Devraient être intégrés d'ici... 1980 les hors statuts répondant simultanément aux 3 conditions suivantes :

- rémunérés sur crédits de l'enveloppe-recherche au 1-1-76,
- travaillant dans des organismes publics,
- ayant 5 ans d'ancienneté à la date prévisible de leur intégration.

Encore faudra-t-il que ces personnels ne soient pas licenciés d'ici-là. En Novembre-Décembre, 35 licenciements ont été signalés par les Sections SNTRS au Bureau National qui a aussitôt, avec le SNCS et la CFDT, demandé des entrevues urgentes aux ministères concernés. Actuellement, malgré les relances, seule la DGRST a accordé une entrevue fin Décembre, sans d'ailleurs apporter de solution immédiate.

Il n'est donc pas question d'attendre que les alouettes tombent toutes rôties.

- Une journée d'étude soutenue par le SNTRS, le SNCS et le SGEN vient de réunir 50 délégués de 30 Centres d'Etudes Sociales de toute la France ; elle a permis de préciser la revendication d'intégration de ces personnels et sera renouvelée le 2-2-76.

- A l'INSERM, les personnels de Villejuif, Créteil, le Vésinet et Ste Anne ont obtenu, sous la menace d'une manifestation au Siège, une entrevue avec la Direction sur les 13 licenciements en cours et l'intégration à obtenir et ont déjà arraché la promesse que les postes budgétaires créés seront proposés en priorité aux hors statuts.

- A Nancy, une intense action intersyndicale remarquablement conduite par les sections locales SNTRS (pétition signée par 900 personnes, manifestation de 350 personnes, délégations massives auprès des organismes gestionnaires et dispensateurs de contrats, grève de 24 H. touchant tous les secteurs de l'Université et de la Recherche, action en justice) conjuguées avec les interventions nationales et de l'U.D.-CGT vient d'aboutir à l'annulation de 3 licenciements.

LE SUCCES EST DONC POSSIBLE SI, TOUS, NOUS RENFORÇONS NOTRE PRESSION SYNDICALE.

G. BERNET
Secrétaire National

* avec le SNTRS - CGT, les personnels

Dans la situation de "crise" que connaît notre pays, depuis plusieurs années, l'année 1975 en constitue une nouvelle aggravation dont l'ensemble des travailleurs y compris ceux du CNRS et de l'INSERM ne veulent pas faire les frais; l'activité du SNTRS durant le dernier trimestre 1975 a été marquée par une intense activité de notre syndicat à tous les niveaux pour organiser l'action :

- contre la politique antisociale du pouvoir
- pour la satisfaction des revendications des personnels
- contre la politique gouvernementale en matière de recherche

La reprise relativement rapide de l'activité de nos sections dès la "rentrée" de Septembre a permis que l'action se développe tant sur les revendications locales que générales, aussi bien sur les mauvaises conditions de travail et les atteintes au droit syndical que, la remise en cause de la sécurité de l'emploi et la dégradation du pouvoir d'achat dont les personnels du CNRS et de l'INSERM sont victimes comme l'ensemble des travailleurs.

C'est dans ce contexte, qu'éclata la "découverte" du scandaleux accord passé dans le plus grand secret entre la Direction du CNRS et Rhône-Poulenc. Cet accord étant caractérisé par le SNTRS comme une nouvelle phase particulièrement grave de la mainmise des grands monopoles capitalistes sur la Recherche publique.

Dénonçant cet accord, notre syndicat a développé en relation étroite avec les syndicats CGT des établissements Rhône-Poulenc une vaste campagne d'information et d'action, et en liaison avec le SNCS-FEN; ce qui a contribué pour une large part à la participation importante des personnels du CNRS et de l'INSERM aux actions interprofessionnelles CGT/CFDT des 23 Septembre et 4 Octobre, sur l'emploi et la défense du pouvoir d'achat, avec dans notre secteur un appel des syndicats CGT-CFDT et FEN.

L'ACTION POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC DE RECHERCHE...

Outre les actions menées contre la convention Rhône-Poulenc, le SNTRS en liaison avec le SNCS a pris l'initiative d'importantes actions contre la politique Recherche du pouvoir.

Ce fut :

- le 6 Octobre, des délégations des laboratoires de la Région Parisienne à l'Elysée à l'occasion du Conseil interministériel sur la Recherche (qui fut reporté)
- le 20 Octobre une manifestation de rue regroupant près d'un millier de travailleurs du CNRS et de l'INSERM se rendit au ministère de l'Industrie et de la Recherche après un meeting improvisé devant l'Elysée.

En Province des initiatives diverses marquèrent ces deux journées de défense de la Recherche publique qui eurent pour résultat immédiat, l'obtention dans les jours qui suivirent, d'une entrevue avec le ministre d'ORNANO.

...ET POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS DES PERSONNELS

Face à l'attitude de blocage systématique de la Direction, seule l'action dont le SNTRS a été l'élément moteur, a permis de faire avancer un certain nombre de revendications notamment les modifications statutaires concernant les professions "manuelles" et sociales pour le CNRS et celles concernant les administratifs et techniciens pour l'INSERM (J.O. du 28 Novembre 1975).

Ce fut :

- la Journée Nationale d'Action du 28 Octobre 75 à l'appel du SNTRS-CGT et du SGEN-CFDT où après un meeting, plus de 400 agents se sont rendus en cortège au siège du CNRS qu'ils ont occupé pendant plus d'une heure.
- le 4 Novembre l'assemblée générale des dessinateurs qui se rendit en délégation au siège du CNRS pour protester contre le blocage de leurs revendications.
- le 9 Décembre, l'assemblée générale des informaticiens.

Comme on peut le constater, la politique du pouvoir consiste, avec l'aide des directions zélées du CNRS et de l'INSERM, à favoriser l'accroissement des profits des grands monopoles capitalistes en mettant à leur service le potentiel public de Recherche et à en faire payer les frais aux travailleurs notamment par le blocage systématique de leurs revendications.

Les difficultés auxquelles se heurte le pouvoir quant à l'application de sa politique et ceci grâce notamment à l'action du SNTRS et du SNCS ont conduit la Direction du CNRS, suite aux décisions du Conseil

du cnrs et de l'inserm dans l'action ...

interministériel, à effectuer une "tournee des popotes" pour convaincre et les scientifiques et les personnels du bien fondé de ces orientations.

Partout où MM. CREYSSEL et GREGORY sont allées, la riposte des personnels a été massive, ainsi à Strasbourg, Marseille, Toulouse, Orsay, Grenoble etc... plusieurs centaines de personnes ont manifesté lors de ces visites.

☛ AU NIVEAU UNIVERSITE-RECHERCHE

Le débat parlementaire sur le budget 1976 qui consacre une nouvelle régression sérieuse quant au niveau des moyens pour le fonctionnement des laboratoires, aux menaces qui pèsent sur l'emploi des personnels hors statut et au blocage des carrières pour l'ensemble des personnels du fait de peu de créations de postes, fut l'occasion d'une grande Journée d'Action avec grève et arrêts de travail notamment dans les Universités

- le 17 Novembre avec dans la R.P. la manifestation devant l'Assemblée Nationale à laquelle participaient plus de 4.000 personnes

☛ LES PERSONNELS DU CNRS ET DE L'INSERM DANS L'ACTION AVEC L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

Dans la continuité de ces actions engagées tant au niveau local que dans le secteur Université-Recherche ou Fonction Publique

- la Journée d'Action interprofessionnelle CGT/CFDT du 2 Décembre fut marquée par une large participation des personnels du CNRS et de l'INSERM, pour :

- . la défense du pouvoir d'achat
- . l'amélioration des conditions de travail
- . la défense de l'emploi et la titularisation
- . les retraites

Face au développement des luttes des travailleurs contre sa politique antisociale, la diversion grossière menée par le pouvoir à propos des problèmes de l'armée pour détourner l'attention des conséquences sociales désastreuses de cette politique et des raisons véritables du malaise de l'armée, est significative des intentions du gouvernement GISCARD-CHIRAC-PONIATOWSKI quant à leur volonté de s'attaquer à l'ensemble du mouvement syndical et démocratique.

L'attitude ferme de la CGT, de ne pas prêter le flanc aux agissements de groupes minoritaires et irresponsables, a abouti finalement à l'appel de la CGT, la CFDT, la FEN et les partis signataires du programme commun (PCF-PS-MRG) pour lutter sur des bases claires :

- . contre la politique antisociale autoritaire et répressive du pouvoir
- . pour la satisfaction des revendications
- . pour l'extension des libertés

et à participer aux manifestations organisées le 18 Décembre tant à Paris qu'en Province. Cet appel a été repris à l'initiative du SNTRS par 9 syndicats CGT/CFDT/FEN de l'Université, la Recherche et Bibliothèques, tant à Paris qu'en Province cette journée d'action fut marquée par une importante participation des personnels du CNRS et de l'INSERM aux manifestations et arrêts de travail.

☛ l'analyse du SNTRS et la poursuite de l'action

Le Conseil Syndical National du SNTRS réuni les 4 et 5 Décembre 1975 analysant les dernières mesures gouvernementales en matière de politique Recherche, estime qu'elles représentent un pas qualitatif important dans l'asservissement de la Recherche aux besoins des grands trusts dans la ligne tracée par le VI^e Plan.

Parallèlement le pouvoir veut faire payer cette politique aux travailleurs en ne répondant pas à leurs revendications avec le même empressement qu'il le fait pour les grands monopoles capitalistes, mais plutôt en bloquant systématiquement les revendications des personnels du CNRS et de l'INSERM.

Conscient de la gravité de la situation et donc de la nécessité d'une riposte d'ampleur le Bureau National du 18 Décembre 75 décidait suite aux orientations données par le CSN de proposer à nos partenaires syndicaux :

1/ de lancer dès le début Janvier une vaste campagne d'information, de consultation et d'action des personnels s'appuyant sur la signature massive d'une pétition.

Les personnels étant informés au cours d'A.G. et consultés par un vote individuel sur les modalités d'action

2/ que le 15 Janvier, à l'occasion de la réunion des syndicats prévue pour faire le bilan de la signature de la pétition et discuter de la suite de l'action, des décisions précises soient prises et annoncées en fonction des résultats de la consultation des personnels.

3/ que l'action, compte-tenu de l'ampleur de l'attaque dont sont victimes les travailleurs du CNRS et de l'INSERM devrait être d'un haut niveau et se situer avant la fin Janvier : nous faisons la proposition qu'une semaine d'actions avec 48 heures de grève pouvait correspondre aux objectifs fixés.

Si la pétition a reçu l'accord de tous les syndicats du CNRS, le SNCS est seul d'accord avec nos propositions ; FO absente, CFTD, SNIRS n'étant pas d'accord pour l'organisation en commun d'une consultation massive des personnels de même qu'elles n'ont donné aucune réponse à nos propositions d'actions, sans en faire d'autre.

Le succès de la pétition, de la consultation et des actions qui en découleront dépend donc essentiellement du travail que feront ensemble militants et adhérents du SNTRS-CGT et du SNCS-FEN.

Développer l'information et la mobilisation par des actions locales à partir des préoccupations des personnels pour que fin Janvier s'exprime avec ampleur leur mécontentement, voilà la tâche essentielle des militants et DE TOUS LES ADHERENTS DU SNTRS.

Avoir sa carte, c'est bien... mais contribuer concrètement à la vie collective de la section syndicale, c'est la condition essentielle pour que se développe l'action des personnels contre la politique rétrograde du pouvoir et créer les conditions de l'application d'une autre politique dont le programme commun de la gauche, que soutient la CGT, est le porteur.

A. MONTINTIN
Secrétaire National

succès du SNTRS-CGT aux élections du comité national de la recherche scientifique

	1970			1975		
	VOIX	%	ELUS	VOIX	%	ELUS
Inscrits	8 564		105	10 462		123
Votants	5 420	63,28		7 388	70,70	
Exprimés	5 262	61,44		7 109	67,97	
S.N.T.R.S.-CGT	2 192	41,68	43	3 160	44,45 (+ 2,77)	50 (+ 7)
C.F.D.T.	2 177	41,37	48	2 459	34,63 (- 6,74)	49 (+ 1)
S.N.I.R.S.-CGC	502	9,01	14	753	10,59 (+ 1,58)	16 (+ 2)
F.O.	323	6,67	2	734	10,32 (+ 3,65)	8 (+ 6)
Indépendants	28	1,29	1			

Constituant une étape importante dans l'action du SNTRS pour la défense de la Recherche et des intérêts des personnels, les résultats des élections au Comité National confirment nettement le SNTRS-CGT comme la 1ère organisation syndicale des ITA du CNRS.

En votant à 70 % et en plaçant la CGT en tête avec 3.160 voix et 44,50 % des suffrages et 50 élus dans les diverses disciplines, les ITA du CNRS ont manifesté leur volonté de voir maintenir et développer les prérogatives du Comité National, afin d'en faire une pièce essentielle de l'action pour une politique de Recherche au service des intérêts du pays.

Le SNTRS-CGT progresse de 2,8 % par rapport aux dernières élections de 1970 et gagne 968 voix. Il faut bien entendu tenir compte du nombre d'inscrits plus important et du plus fort pourcentage de votants qu'en 1970.

Le SNTRS est en tête dans 24 sections et il a la majorité absolue dans 14 sections. Il est représenté dans 38 sections sur 41. Dans 12 sections, le SNTRS-CGT a 2 élus sur les 3 postes à pourvoir, il a donc avec ses 50 élus le groupe le plus important de représentants du collège C.

Au moment où le gouvernement vient de prendre un ensemble de mesures d'une exceptionnelle gravité qui lui permettront d'orienter autoritairement l'activité de recherche publique en fonction des intérêts des grandes sociétés capitalistes, cette élection est particulièrement importante. Elle reflète l'opposition des personnels du CNRS à la politique scientifique du pouvoir. Par ce vote les personnels ont montré leur exigence de voir s'instaurer une recherche scientifique conforme aux besoins sociaux, économiques et culturels de la population qui seule permettra la satisfaction de leurs revendications.

Dans le contexte actuel de démantèlement et de restructuration de la Recherche, les élus CGT seront particulièrement attentifs à la défense des intérêts des personnels.

Les élus CGT se considérant comme les représentants de tous les ITA de leur discipline agiront en commun avec les élus du SNCS et du SNESup pour l'application du programme intersyndical et intercatégoriel sur lequel ils se sont engagés, soutenus par l'action permanente du SNTRS-CGT.

- Une tâche importante pour chaque adhérent(e) : confirmer et renforcer encore la représentativité
- du SNTRS aux élections au C.A.E.S. et au Directoire.

S. SARRAZIN
Secrétaire Général adjoint

renforçons le SNTRS-CGT

J.P. RICCIO
Secrétaire Général adjoint

Dans l'intérêt des personnels, 1976 doit être l'année du renforcement du syndicat DANS et POUR l'action.

- Défendre les intérêts de toutes les catégories de personnel, dans une situation complexe. Les aider à s'orienter, à s'organiser pour intervenir eux-mêmes efficacement. Les rassembler massivement dans la lutte pour la satisfaction des revendications et les transformations sociales indispensables.

IL EST IMPOSSIBLE D'ACCOMPLIR CES TACHES SANS UN RENFORCEMENT CONSIDERABLE DU SNTRS-CGT EN QUANTITE COMME EN QUALITE.

Il nous faut, pour que cette année, notre syndicat soit encore plus actif, vivant, présent partout, capable de faire face à ses responsabilités, en toutes circonstances :

RECRUTER

systematiquement de nouveaux adhérents. Il s'agit, de progresser au rythme de nombreuses centaines d'adhérents et de dizaines de sections nouvelles.

L'activité syndicale ne peut plus en 1976 reposer sur quelques têtes et quelques bras. La nécessité du travail collectif devient urgente si nous vous voulons être présents sur tous les terrains.

Quelle efficacité prendrait notre action syndicale, si chaque adhérent faisait adhérer ne fût-ce qu'un seul collègue de travail.

VOTER ET FAIRE VOTER

Avant le 3 FEVRIER 1976, pour le SNTRS-CGT au renouvellement du CNAS et de la CAS du CAES. Chaque adhérent ne peut ignorer que cette élection est particulièrement importante pour notre syndicat à un double titre.

1°) Celui du développement en qualité et en quantité de l'action sociale au CNRS, sous l'impulsion du SNTRS-CGT et du SNCS-FEN (voir le BRS de décembre 1975 "Pour de nouvelles conquêtes sociales").

2°) Celui de l'obtention des moyens syndicaux (décharges - heures de service...) de la Direction du CNRS. Ces moyens sont attribués sur la base des résultats (% des voix) de chaque syndicat.

Il faut savoir, que chaque voix d'adhérent MANQUANTE nous fait perdre 3 HEURES DE DECHARGE DE SERVICE.

Or, et l'élection au Comité National nous l'a montré, nombre d'adhérents du syndicat n'ont pas voté. Il importe donc : que tous les adhérents du syndicat VOTENT et fassent voter leurs collègues de travail inorganisés pour notre liste.

L'efficacité de notre action syndicale est conditionnée aussi et très sérieusement, par les moyens syndicaux dont nous disposerons à l'issue de cette élection.

PREPARER NOTRE 15^e CONGRES NATIONAL

Qui va se tenir du 5 au 7 Mai 1976, à HEROUVILLE (CALVADOS).

Chacun de nos Congrès est un moment important de la vie du syndicat. Notre 15^e Congrès n'échappera pas à cette règle.

- Il se tiendra dans une situation complexe caractérisée :

- o par l'aggravation de la crise qui affecte toute l'économie et la vie du pays
- o par la montée puissante de la volonté de changement, avec les perspectives qu'offre l'union de la gauche sur la base de son programme commun de gouvernement.

La préparation démocratique du 15^e Congrès sera l'occasion de dégager ce qu'il peut y avoir de nouveau, de plus complet, et de le traduire dans notre plateforme revendicative.

Les changements exceptionnels qui sont intervenus depuis notre 14^e Congrès, nécessitent, une meilleure adaptation de notre activité en fonction des réalités d'aujourd'hui.

Que chaque syndiqué participe activement aux débats, donne son avis, se prononce sur l'ensemble des documents soumis à discussion (le BRS spécial Congrès vous parviendra au tout début février).

Ainsi le 15^e Congrès sera en mesure de préciser les conditions du renforcement de notre activité syndicale et de fixer les orientations et le programme revendicatif qui animeront nos luttes syndicales.

Que chaque adhérent apporte sa contribution si petite soit-elle, aux trois aspects (du renforcement) que nous venons d'évoquer et il aura puissamment aidé à faire du syndicat l'outil toujours plus adapté et efficace, dont les personnels ont besoin.

où passent vos cotisations syndicales ?

C'est la question que vous vous posez chaque fois que votre collecteur vous remet les timbres mensuels. Et c'est votre droit le plus strict de syndiqué de "demander des comptes".

-o-

La cotisation est fixée tous les 2 ans par le Congrès du syndicat. Elle varie avec votre catégorie et votre échelon, car elle est proportionnelle à votre salaire. Actuellement elle représente un demi pour cent, c'est à dire à peu près deux minutes et demi par jour, ou moins d'une heure par mois, ou environ un jour par an.

L'ensemble des cotisations est réparti comme l'indique la figure 1.

La part "Section locale" est utilisée par votre Bureau de section pour payer les tracts locaux, le journal de section s'il existe, etc...

La part "CGT, Fédération..." est utilisée par ces instances pour payer les tracts, journaux (vous recevez chaque mois la "Tribune des Fonctionnaires"), les loyers des bureaux, les salariés (dactylos,....), etc..

La part "SNTRS National" est répartie comme l'indique la figure 2.

Les salaires sont ceux des deux employées - Janette et Edda - qui "tapent" votre journal (le B.R.S.), les informations hebdomadaires pour vos bureaux de section et le courrier, classent les documents du syndicat (adhésions, informations, courrier), etc... Aucun militant de votre syndicat ne perçoit de salaire ou d'indemnité "syndical"

Les déplacements correspondent aux voyages syndicaux de vos élus au Conseil National, au Bureau National et aux diverses instances. Tous ces voyages sont payés en 2^e classe SNCF.

Loyer, Bureau correspond au loyer du local de la rue de Solférino, au téléphone, au petit matériel (ronéo,...)

Information correspond au papier, à l'encre, aux timbres nécessaires à la réalisation et à l'expédition des informations aux adhérents (BRS) et aux bureaux de section.

Comme les cotisations augmentent avec les salaires, mais comme les salaires n'augmentent pas aussi vite que le coût de la vie, le SNTRS a, comme chacun de nous, de plus en plus de mal à "houcler son budget". En 1975, il a fallu faire des économies très sévères. Par exemple, vous ne recevez plus le BRS que tous les 2 mois environ. De même notre employée Janette a proposé, pour réduire les dépenses, de ne travailler qu'à mi-temps, ce que nous avons accepté pour 6 mois maintenant terminés.

Ce sont là surtout dans le contexte de lutte et de chômage actuel, deux mesures particulièrement graves. Aussi, le Congrès devra se pencher très sérieusement sur le problème.

Mais il n'est pas question d'attendre le Congrès pour faire face, chaque jour, à la nécessité absolue d'une lutte plus efficace, d'une information plus complète et plus rapide. C'est pourquoi le Bureau National, dans le cadre du secteur Organisation, a multiplié les initiatives :

- d'un côté, choix des techniques les plus efficaces pour le meilleur prix ; par exemple création du "SNTRS-INFORMATIONS" qui permet, pour un prix d'expédition très réduit, d'apporter aux bureaux de section des informations plus complètes et plus rapides ;

- d'un autre côté, meilleure connaissance des sections, des adhérents, de leurs besoins, de leurs revendications.

Cependant, quel que soit le sérieux apporté à la gestion du SNTRS, quelle que soit l'efficacité des techniques utilisées, notre syndicat sera d'autant plus puissant, non seulement financièrement (c'est un moyen et non un but), mais surtout dans les luttes à mener, qu'il comptera davantage d'adhérents, garants de la valeur de ses orientations. Chaque adhésion nouvelle est un pas de plus vers la satisfaction de nos revendications.

G. BERNET
Trésorier National

Figure 1

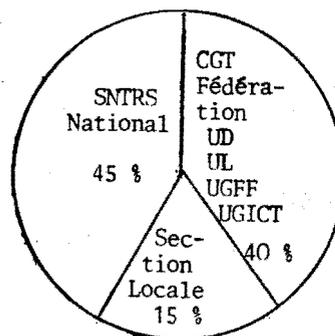


Figure 2

